



Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Interrégional DI PACA-CORSE

Hôtel des douanes SCHUMAN. Travaux et conditions de travail.

Monsieur le Directeur Interrégional,

Depuis le début de l'année 2020, vous avez lancé un chantier de rénovation de grande ampleur à l'Hôtel des douanes de Marseille. Ces travaux impactent la quasi-totalité du bâtiment. Force-Ouvrière vous avez interpellé, en CHS-CT, sur les conséquences auprès du personnel, soumis à des conditions de travail dégradées. Nous regrettons, une nouvelle fois, que ces considérations de bon sens n'aient pas été examinées avec la rigueur nécessaire. Opérer en site occupé c'est intervenir sur un lieu de vie et de travail sensible et délicat. Le chantier doit troubler le moins possible l'activité professionnelle et veiller à la qualité environnementale des agents.

Au regard de l'ampleur de la tâche, Force-Ouvrière, a milité pour qu'une réflexion soit engagée sur le déménagement des services. Offrir des plateaux vides de présence, est un apport appréciable pour le maître d'œuvre, dans le fonctionnement du chantier, pour l'organisation et la coordination des lots. Cela aurait supprimé la mise en place de délais souvent serrés car, chacun doit composer avec l'avancement des autres corps d'état. La conséquence aurait été un retour rapide et serein, des agents, dans des locaux neufs.

Pour ces mêmes agents, un déplacement, aurait évité tous les types de nuisances (Pollution sonore, propagation de poussières, problèmes de circulation, émanations chimiques, coupures intempestives des fluides...). Le sinistre important qui a frappé l'HDD, fin juillet, certes, non provoqué par le chantier, a démontré que nous sommes subordonnés aux aléas.

Aujourd'hui, vous avez rejoint le bâtiment de la DRFIP, place Sadi Carnot, avec le personnel de la DI, installé dans l'aile sud du deuxième étage. Nous vous félicitons pour cette initiative. Néanmoins, nombres de collègues restent, toujours, coincés à SCHUMAN, dans des conditions de travail souvent pénibles.

Nous comptons sur vous et sur le GT immobilier du 20 octobre pour connaître le fruit de vos recherches en la matière.

Un service attire notre attention : La Recette Interrégionale de Marseille.

Depuis la fermeture des RR de Provence, Nice et Corse, la quarantaine d'agents de la RI doivent faire face à une activité beaucoup plus importante et soutenue. Ayant, comme tout le monde, subi le confinement et l'incendie, ils ont fait preuve d'une souplesse et d'une disponibilité sans faille dans la gestion des dossiers, le recouvrement et le traitement comptable. Au vu de l'importance stratégique de ce service, il n'est pas concevable de le laisser travailler dans des conditions parfois insupportables.

Plusieurs arguments pour un déménagement rapide doivent être pris en considération.

- Le plateau occupé par la RI doit être évacué au alentour du mois de mars 2021 (suivant le rétroplanning). Nous pouvons, légitimement envisager un départ avancé sur un autre site.

- Suivant vos plans, les différents pôles devraient intégrer le RdC (« zone tampon »). Cependant, nous avons un gros doute sur les surfaces à dispositions. Il ne suffit pas de déplacer 45 agents. Il faut installer 45 postes de travail (bureaux complets) mais, aussi, transférer les moyens de travail dont le stock énorme d'archives vivantes correspondant à l'activité des 04 ex-ReRe. Cela représente des dizaines d'armoires. Nous rappelons que pour le code du travail, il faut, un minimum, de 10 m² par personne et de 15 m² par personne dans un espace bruyant (norme Afnor NF X 35-102).

- La lutte contre la propagation de la COVID 19 nous impose de respecter une distanciation physique d'au moins un mètre par rapport à toute autre personne (collègue, client, usager, prestataire, etc.). Nous doutons, malgré le Télétravail, que cette obligation puisse être respectée au vu des arguments cités supra.

Monsieur le Directeur Interrégional, nous comptons, beaucoup, sur le GT immobilier du 20 octobre pour que nous puissions échanger sereinement et sans postures, sur les différentes options. Nous savons que vous êtes sensible à la qualité de vie au travail. Nous espérons que les échanges seront constructifs et que vous apporterez des réponses aux agents qui souhaitent continuer à servir dans les meilleures conditions.

Cordialement,

Philippe LANTELME

Représentant FO-FINANCES au CHS-CT des Bouches du Rhône.